

REPUBLIQUE DU BENIN

Département du Zou

Commune de Zogbodomey

-----0-----

Stratégie de communication entre les différents
acteurs de la commune de Zogbodomey
pour une gestion communale concertée

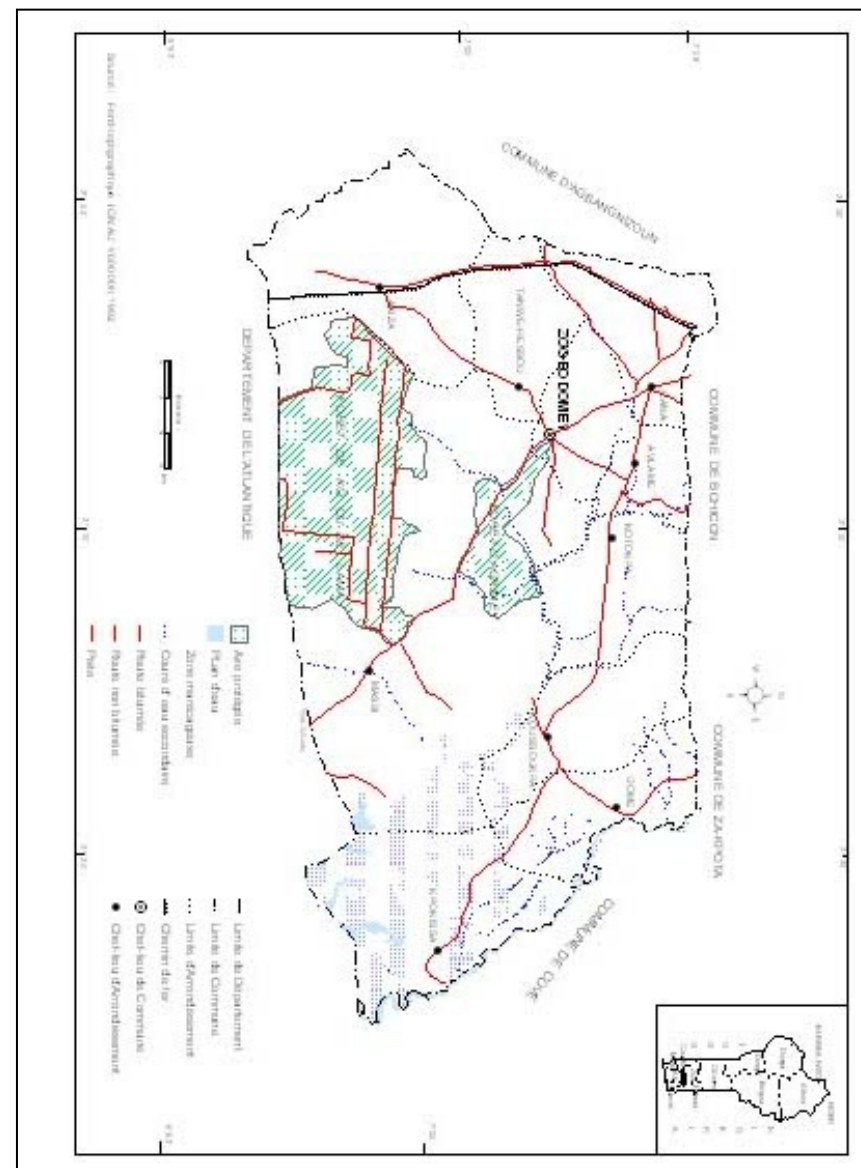
Document élaboré par :
CEBEDES Xudodo



Avec l'appui financier de :
PGDP (DANIDA)



Mars 2006



SOMMAIRE

I - Introduction.....	2
2 - Le contexte de décentralisation.....	3
2.1 - Bref historique de la décentralisation au Bénin.....	3
2.3- Etat de la mise en application du transfert et de l'exercice de ces compétences.....	4
3 - L'état des lieux en matière de dispositifs de communication dans la commune de Zogbodomey.....	4
3.1 - Les structures et le personnel commis à la communication.....	4
3.2 - Les thèmes de communication déjà abordés.....	5
3.3 - Les mécanismes de communication : canaux et supports utilisés.....	6
3.4 - Les canaux et supports existants mais non utilisés.....	7
3.5 - Les opinions sur les effets de ces expériences de communication.....	7
3.6 - Les structures d'appui à la communication.....	8
4 - Problèmes/ dysfonctionnement et besoins en communication dans la commune de Zogbodomey.....	8
4.1 - Identification des problèmes rencontrés par les Conseils Communaux dans leurs relations avec les citoyens ou pour se faire comprendre de ceux-ci	8
4.2 - Identification des problèmes rencontrés par le Conseil Communal en son sein.....	9
4.3- Identification des problèmes de communication émergents et besoins en information des populations.....	10
5- Planification Stratégique de la communication dans la commune de Zogbodomey.....	10
5.1 - Identification des objectifs de communication.....	11
5.2 - Identification des contenus/thèmes.....	12
5.3 - Identification des groupes cibles, des canaux et supports de communication.....	13
5.4- Evaluation des moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre des actions de communication (coûts).....	16
6 - Les actions d'accompagnement.....	18
6.1 - Acquisition de matériels nécessaires.....	18
6.2 - Développement des capacités humaines (formations des ressources humaines).....	19
7 - Stratégie de mise en oeuvre.....	19
8 - Le budget global.....	20
9 - Conclusion.....	20

I - Introduction

Le processus de décentralisation en cours au Bénin s'est concrétisé par les élections communales de décembre 2002 et la mise en place des conseils communaux. Les maires et tous les organes communaux sont installés et ont pris en main les destinées de leurs localités dans les domaines politique, économique, environnemental et socioculturel définis par la loi. Après une période de balbutiement, les communes se sont engagées dans l'élaboration des documents de planification communale. Les Plans de Développement Communaux ont été élaborés et sont en phase de mise en œuvre.

Les espoirs suscités par l'avènement de la décentralisation ont commencé par s'effriter. Les populations à la base ont commencé par accuser les conseils communaux de tous les maux. Les grognes et manifestations de désapprobation se multiplient de jour en jour. Un courant de destitution des maires a commencé par faire ravage. L'instabilité des conseils communaux est devenue un phénomène contagieux.

Les diagnostics ont vite montré que ces difficultés sont en partie dues au faible niveau de communication qui existe au sein des conseils communaux d'une part et entre les autorités communales et les citoyens à la base, d'autre part. Les différents acteurs (élus locaux, services déconcentrés de l'Etat et citoyens) ne connaissent pas très bien leurs attributions et les informations sur la gestion communale ne

sont pas mises à la disposition des populations. Les mairies ne disposent pas d'une stratégie de communication pour échanger avec leurs citoyens et les partenaires au développement.

Cette situation a conduit le Programme de Gouvernance et Droits de la Personne (PGDP) de la Danida à élaborer pour chacune des neuf communes du département du Zou une stratégie de communication. La mise en œuvre de cette stratégie sera suivie pendant deux (2) ans par le PGDP.

Le présent document fait l'état des lieux en matière de dispositifs/stratégies de communication, identifie les problèmes/dysfonctionnement et besoins en communication dans la commune de Zogbodomey avant de présenter une stratégie de communication avec des actions planifiées dans le temps.

2 - Le contexte de décentralisation

2.1 - Bref historique de la décentralisation au Bénin

Conformément aux recommandations de la conférence des forces vives de la nation de février 1990 et aux dispositions des articles 150 et 153 de la constitution du 11 décembre 1990, le Bénin s'est engagé dans un processus de décentralisation. Après de longues et difficiles gestations, les cinq lois devant régir la décentralisation au Bénin ont été votées. Les élections communales de décembre 2002 sont venues concrétiser la mise en route effective de la réforme de la

décentralisation au Bénin. Les conseils communaux ont été installés au cours du premier trimestre de l'année 2003. Il est généralement admis de tous les acteurs que les enjeux majeurs de la décentralisation sont : la démocratie à la base, la bonne gouvernance et le développement local.

Les mairies sont préoccupées par la mise en œuvre d'un développement local harmonieux. Elles sont soucieuses de l'amélioration des conditions et du cadre de vie de leurs populations à travers l'augmentation des revenus et un meilleur accès aux services sociaux de base. Conscientes de cet enjeu, elles se sont dotées chacune d'un plan de développement communal (PDC) qui est la boussole qui doit orienter le développement communal. Enfin, depuis près de deux ans, les communes du Bénin, se battent vaille que vaille pour la mise en œuvre de leur PDC.

2.2 - Les compétences accordées aux communes ordinaires par la loi

La loi n°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin a dans son chapitre 3 défini les compétences de la commune. La commune dispose de compétences qui lui sont propres en tant que collectivité décentralisée. Elle exerce en outre, sous le contrôle de l'autorité de tutelle, d'autres attributions qui relèvent des compétences de l'Etat. La commune a des compétences clairement définies par la loi dans les domaines ci-après :

1. Développement local, aménagement, habitat et urbanisme ;
2. Infrastructures, équipements et transports ;
3. Environnement, hygiène et salubrité ;
4. Enseignement primaire et maternel ;
5. Alphabétisation et éducation des adultes ;
6. Santé, action sociale et culturelle ; et
7. Services marchands et investissements économiques.

La commune exerce ses compétences en conformité avec les stratégies sectorielles, les réglementations et normes nationales en vigueur.

2.3- Etat de la mise en application du transfert et de l'exercice de ces compétences

Depuis la mise en place effective de la décentralisation, les conseils communaux se sont vus transférer, seulement une partie des compétences qui leurs sont dévolues par la loi. Sur les sept domaines de compétence prévus pour être transférés aux communes, deux sont encore confisqués par le pouvoir central. Il s'agit de l'enseignement primaire et de la santé. Le transfert des pouvoirs est très souvent partiel dans tous les autres domaines. Les autorités locales perçoivent ces transferts comme une démission avérée ou un désengagement pur et simple de l'Etat car les transferts de ressources, surtout financières, n'accompagnent pas celui des compétences. Chaque mairie assume les compétences qui lui sont transférées tant bien que mal avec des ressources propres ou difficilement mobilisées de divers partenaires.

En termes clairs, les ressources financières et humaines nécessaires à l'exercice correct de ces compétences font cruellement défaut.

3 - L'état des lieux en matière de dispositifs de communication dans la commune de Zogbodomey

L'état des lieux en matière de dispositifs de communication va faire le point de l'existant concernant :

- Le personnel commis à la communication (effectif, compétences) ;
- Les thèmes de communication déjà abordés (interne et externe) ;
- Les canaux et supports utilisés (média, affiche, dépliant, etc.) ;
- Les canaux et supports existants mais non utilisés ainsi que les raisons explicatives ;
- Les opinions sur les effets de ces expériences de communication et
- Les structures actuelles d'appui à la communication

3.1 - Les structures et le personnel commis à la communication

La mairie de Zogbodomey dispose, depuis quelques mois, d'un service de communication animé par un seul agent. Le chargé de communication a une formation de base en sciences juridiques (licence) et a servi pendant plusieurs années à la Radio Carrefour comme journaliste. Il assume quelques fois des missions à l'extérieur, rédige des courriers et s'occupe des activités de communication de la mairie.

A présent, des dispositions sont en train d'être prises pour la mise sur pied d'une cellule de communication. L'arrêté communal est préparé et n'attend que la signature du maire qui présidera cette cellule. Le chargé de communication en assurera le secrétariat. Les chefs services techniques - Service des Archives, documentation et information, service des Affaires Financières et Economiques, le secrétaire général et le directeur de la radio Tonignon - seront les cinq autres membres de cette cellule.

La cellule aura pour mission générale de :

- réfléchir sur la politique globale de communication de la commune ;
- élaborer le plan de communication de la commune sur la base des besoins en communication exprimés ;
- mettre en œuvre le plan de communication à travers :
 - la réalisation des projets, des plans d'action ou plans spécifiques de communication ;
 - l'organisation pratique des actions de communication dans la commune (la couverture des événements communaux, l'organisation des contacts et l'information aux populations, la réalisation du journal communal et les relations avec les médias, la création et l'animation du site Internet de la commune)
- évaluer le plan de communication selon une périodicité arrêtée de commun accord avec le Maire.

Cette cellule travaille en collaboration avec toutes les structures communales et services déconcentrés. Elle pourra aussi faire appel à toute personne ressource qu'elle juge nécessaire pour le bon accomplissement de sa mission. En somme, le cadre institutionnel semble exister pour une communication effective entre les acteurs de la vie communale à Zogbodomey.

3.2 - Les thèmes de communication déjà abordés

Avec l'appui du PRODECOM, la mairie de Zogbodomey a élaboré une série de thèmes de communication qu'elle développe à la radio local Tonignon en direction des citoyens de cette commune. Les principaux thèmes retenus et planifiés sont :

1. Initiatives du conseil communal face aux défis de la commune
2. Fonctionnement de la mairie de Zogbodomey
3. Le rôle de la jeunesse dans le développement de la commune de Zogbodomey
4. Le rôle des femmes dans l'édification d'une commune prospère
5. L'incivisme fiscal : quel danger pour la commune ?
6. L'acte de naissance : utilité et modalité de délivrance
7. Le budget de la commune exercice 2005 : enjeux et perspectives
8. Le PDC : contenu et modalités de mise en œuvre
9. La politique foncière à Zogbodomey
10. La participation de la société civile dans le développement de la commune

11. Gestion des marchés de Zogbodomey : quelle stratégie pour une meilleure rentabilité ?
12. Politique de communication : atouts et faiblesses
13. Les potentialités économiques et touristiques de Zogbodomey
14. La politique du Conseil Communal en matière de coopération et de partenariat
15. Bilan du CC après trois ans de gestion de la commune de Zogbodomey

En 2005, le PRODECOM a appuyé techniquement la mairie de Zogbodomey pour la production et la diffusion d'un prospectus qui présente la commune. Ce programme a aussi appuyé la mairie dans l'élaboration de deux plans de communication qu'il a financé entièrement la mise en œuvre.

3.3 - Les mécanismes de communication : canaux et supports utilisés

Comme il a été mentionné ci-dessus, les canaux de communication utilisés par la mairie de Zogbodomey sont assez diversifiés : les radios locales, les réunions, les tournées du maire, les brochures, CD-ROM, etc.

☞ Les radios locales sont souvent mises à contribution. En effet, le PRODECOM a signé au profit de la commune de Zogbodomey un contrat de prestation de service avec la « Radio Tonignon ». La Mairie de Zogbodomey a organisé déjà plusieurs émissions sur des thèmes liés au développement de la commune. La Mairie invite

très souvent les radios de proximité à venir couvrir ses manifestations officielles.

- ☞ Le service communal chargé de la communication, avec la collaboration technique du PRODECOM, a élaboré un prospectus pour mieux faire connaître les potentialités de la commune. Ledit prospectus a été imprimé et mis à la disposition des visiteurs et partenaires au développement.
- ☞ Pour mieux faire connaître la commune de Zogbodomey et ses potentialités économiques et touristiques, un documentaire audiovisuel a été réalisé. Il est enregistré sur CD-ROM et disponible à la mairie.
- ☞ Le service chargé de la communication a mis en place un mécanisme de diffusion des informations qui permet des échanges entre les autorités communales et les différentes couches sociales. Des réunions de sensibilisation sont régulièrement organisées pour répondre aux besoins d'information provenant des citoyens. Ce service est aussi à la disposition des populations pour leur fournir les informations et aussi recevoir leurs suggestions. Il organise des séances d'IEC à l'intention de groupes-cibles spécifiques au démarrage des projets ou actions de terrain qui les concernent.
- ☞ Chaque mois, l'organe exécutif de la mairie (le maire et ses adjoints) tient une réunion d'information et d'échange avec les Chefs d'Arrondissement (CA). Chaque CA restitue à ses Chefs de Villages (CV) les actions de la Mairie et fait remonter les

doléances de la base. Les CV utilisent souvent les crieurs publics pour passer les messages aux populations à la base.

Au total, le mécanisme de communication fait de la sensibilisation, des séances d'IEC ; des rencontres mensuelles de l'organe exécutif de la mairie composé du Maire, de ses adjoints et des chefs d'arrondissement ; des réunions de restitution et de collecte de doléances entre chaque chef d'arrondissement et ses chefs de village ; de l'utilisation des crieurs publics au niveau local.

3.4 - Les canaux et supports existants mais non utilisés

Les journaux et bulletins d'information constituent des canaux importants ailleurs mais qui ne sont pas très utilisés à Zogbodomey compte tenu du taux d'illettrisme des populations. La minorité de citoyens instruits ou alphabétisés n'a pas non plus l'habitude de beaucoup lire. Les affiches constituent aussi un canal faiblement utilisé toujours à cause du taux élevé d'analphabétisme des populations. Les panneaux géants, les banderoles et les posters illustrés ne sont pas souvent utilisés par la mairie pour des raisons économiques (coûts de production élevés).

Il est bien vrai que la mairie a réalisé un documentaire audio-visuel et un prospectus mais ces supports ne sont pas bien connus du grand public. Le CD-ROM du documentaire audio-visuel est finalisé mais n'est pas encore livré par le réalisateur. Même des agents de la

mairienne sont pas informés de l'existence d'un tel documentaire. Les autorités communales sont conscientes des avantages d'un site web et du courrier électronique. Ce site Web est créé mais il reste à l'actualiser ; de même la commune dispose d'une adresse électronique : qui n'est pas consulté très régulièrement.

Les chemises des conducteurs des taxis – moto peuvent aussi véhiculer certains messages mais ne sont pas ici utilisées à cet effet. Les chansons populaires et les théâtres sont pourtant des canaux très accessibles mais pourtant non utilisés du fait de l'absence d'une stratégie communale de communication.

3.5 - Les opinions sur les effets de ces expériences de communication

De l'avis des personnes interrogées à la mairie, les actions de communication réalisées ont généralement donné des résultats assez intéressants. Les émissions radio sur 'l'acte de naissance, son utilité et les modalités de sa délivrance' ont engendré une prise de conscience de certains parents. Les déclarations de naissance se sont multipliées et de plus en plus de parents se font délivrer les actes de naissance à leurs enfants.

Chaque fois que le maire ou un des membres du conseil communal monte au créneau pour donner des éléments d'explication sur la gestion des affaires de la commune, on constate que les grognes diminuent. C'est la preuve qu'un réel besoin d'information existe. Les

citoyens ont besoin de connaître les actions qui sont planifiées, les stratégies et modalités de mise en œuvre, les moyens qui y sont alloués et les résultats attendus. Les comptes-rendus, les actions d'information et d'éducation des citoyens sont déterminantes pour la mobilisation de la participation de tous au développement local.

Les réunions de sensibilisation sur la solidarité entre les villages ont conduit des communautés villageoises à s'entraider pour la résolution de leurs problèmes d'eau potable. La campagne de communication initiée avec l'appui du PRODECOM est très appréciée par les populations à la base. La série des émissions radio animées par la mairie depuis quelques mois seulement a permis d'éclairer les citoyens sur plusieurs sujets très importants.

La participation des citoyens aux sessions du conseil communal est devenue une réalité suite aux explications du maire sur les antennes de la radio Tonignon.

3.6 - Les structures d'appui à la communication

La mairie de Zogbodomey bénéficie depuis 2005 du soutien technique et financier du PRODECOM sur les questions de communication. Ce programme a élaboré deux plans de communication pour Zogbodomey. Il a financé la mise en œuvre d'un de ces deux plans. Le PRODECOM a appuyé financièrement la réalisation d'un documentaire audio-visuel et techniquement l'édition d'un prospectus sur les potentialités de la commune. Il a ouvert un

temps d'antenne aux autorités de la mairie pour qu'elles communiquent avec leurs citoyens à la base.

Le chargé de communication avait été recruté et mis à la disposition de la mairie par le Projet d'Appui à l'Association des Mairies du Département du Zou (PAAMD-Zou) financé par la DANIDA. Depuis la fin de ce projet, il est pris en charge par la commune.

4 - Problèmes/ dysfonctionnement et besoins en communication dans la commune de Zogbodomey

4.1 - Identification des problèmes rencontrés par les Conseils Communaux dans leurs relations avec les citoyens ou pour se faire comprendre de ceux-ci

A l'installation du conseil communal aucun mécanisme de communication n'était mis en place. Les acteurs communaux n'étaient pas suffisamment préparés pour la gestion communale. La mairie ne disposait ni d'un service chargé de la communication, ni d'une cellule de communication. Le compte-rendu des décisions du conseil communal à la population n'était pas une préoccupation prioritaire des autorités locales alors que les citoyens avaient soif de comprendre la réforme administrative et les nouveaux comportements que la décentralisation impose. L'avènement des radios locales et la liberté d'expression, ont offert aux citoyens non informés, une tribune de grognements et d'accusations tous azimuts. Le conseil communal est

accusé de tous les maux : mauvaise gestion, détournement de deniers publics, léthargie, incompetence etc.

Le non paiement des primes aux chefs de village explique le fait qu'ils refusent d'assumer entièrement leurs responsabilités. Ils constituent un frein à la circulation des informations entre les nouvelles autorités communales et les populations à la base. Les chefs de village refusent de faire circuler certaines informations et d'acheminer les avis d'imposition et convocations etc. Le non renouvellement des chefs de village depuis plus d'une décennie a engendré de sérieuses difficultés pour les autorités communales.

Aussi, la méconnaissance par les citoyens du contenu de la décentralisation et des conditions préalables à sa réussite a-t-elle été et demeure l'un des problèmes essentiels à la base des difficultés de communication entre le conseil communal et les citoyens. L'engouement des populations à confier les affaires de sécurité aux élus locaux en lieu et place des forces de sécurité publiques, alors que les lois n'accordent aux CA (chef d'arrondissement) que très peu de pouvoir dans ce domaine.

Le processus d'élaboration du PDC a été pour les autorités locales une opportunité d'échange et de discussion franche avec les populations à la base sur les options et stratégies du développement communal. Le cumul de ces expériences a amené le maire et ses adjoints à prendre conscience de la nécessité de mettre les informations sur la gestion communale à la disposition de tous les

citoyens d'une part et les informations sur les potentialités et initiatives communales à la disposition des partenaires au développement d'autre part. C'est ainsi que le service et la cellule de communication ont vu le jour pour combler le déficit. Ainsi, ce vide communicationnel a commencé à être comblé timidement et mérite d'être renforcé.

Enfin, l'inexistence des moyens matériels et surtout financiers ont été aussi un frein aux échanges entre les autorités locales et les populations.

4.2 - Identification des problèmes rencontrés par le Conseil Communal en son sein

Les problèmes de communication rencontrés par le conseil communal en son sein sont d'ordre matériel et politique.

- ☞ Les conseillers ont attendu plus d'un an pour se voir doter d'une moto par la mairie dans le but d'accroître leur mobilité. Mais ils n'ont pas de dotation en carburant ce qui ralentit encore leur mobilité à travers la commune.
- ☞ Tous les arrondissements ne sont pas couverts par les réseaux de téléphone mobile. Le téléphone conventionnel n'est accessible dans aucun des onze arrondissements que compte la commune alors que Zogbodomey est la deuxième commune la plus vaste du département du Zou. Elle est limitrophe à la commune de Bohicon qui est entièrement couverte. Cette situation engendre de sérieuses

difficultés de communication entre les membres du conseil communal et à toute la population de Zogbodomey.

- ☞ La configuration politique du conseil communal a parfois entravé les échanges entre les conseillers. Il faut signaler qu'il n'y pas eu des tentatives ouvertes de renversement de l'équipe dirigeante (maire et ses adjoints).
- ☞ Enfin, les conseillers n'ayant pas tous une très bonne maîtrise de la langue française, ils ne se privent parfois pas de communiquer en fon même en session communale. Cette tolérance permet de dissiper d'éventuelles difficultés de communication entre les conseillers..

4.3- Identification des problèmes de communication émergents et besoins en information des populations.

Les problèmes de communication qui émergent de ce diagnostic peuvent être classés en quatre (4) catégories que sont :

- Le faible niveau de vulgarisation et de maîtrise des lois sur la décentralisation ;
- Le faible niveau d'information et d'implication des populations à la gestion des affaires publiques ;
- L'insuffisance des moyens humains, matériels et financiers alloués à la communication au sein de la mairie

La résolution des deux premiers problèmes nécessitera des actions de communication (émission radio, séance de travail avec les

CA, les CV et conseillers ; les meeting géants grand publique). Le troisième problème exige le choix de canaux de communication appropriés et le dernier problème appelle à l'élaboration d'actions d'accompagnement nécessaires pour une mise en œuvre effective et efficiente des actions de communication identifiées dans cette stratégie.

Tous ces problèmes ont pour conséquences :

- Des soupçons de malversation financière portées sur le maire
- Un faible niveau de maîtrise du contenu du PDC ;
- Un faible niveau de satisfaction des citoyens par rapport au système actuel de gestion des affaires publiques
- Une méconnaissance des difficultés actuelles du conseil communal en matière d'exercice des compétences qui lui sont transférées par la loi
- Un faible niveau de contribution des citoyens aux actions de développement à divers niveaux

5- Planification Stratégique de la communication dans la commune de Zogbodomey

La commune est le cadre institutionnel pour l'exercice de la démocratie à la base. Elle est l'expression de la décentralisation ainsi que le lieu privilégié de la participation des citoyens à la gestion des affaires locales (article 2 de la loi n°97-029). La circulation de l'information est le premier facteur qui détermine la participation des

citoyens aux initiatives de développement. Il est question de mettre le citoyen au cœur des affaires locales.

Une volonté politique bien élaborée et planifiée est alors nécessaire. Il ne suffit pas de faire, il faut faire savoir, aussi bien ce qui a été réalisé que ce qui ne l'a pu l'être, en expliquant les raisons du retard ou de l'annulation d'un projet. Il importe à l'équipe communale de passer de l'information (qui porte à l'attention de...) à la communication (qui expose, explique, tente de convaincre, de motiver, de faire prendre conscience et de susciter l'adhésion tout en écoutant et valorisant les commentaires et points de vue des administrés) et de la communication à la participation effective des populations au développement de leur commune (implication dans les prises de décision qui les affectent, délégation de maîtrise d'ouvrage, contribution à la mobilisation des ressources financières locales à travers le paiement des taxes et divers impôts ainsi des ressources humaines).

La création d'un service ou d'une cellule de l'information et de la communication au sein de la commune est un excellent moyen pour véhiculer les messages de la mairie vers les populations et suivre les avis des citoyens sur la gestion communale. Pour atteindre ce but, il faut doter la commune d'une stratégie compatible et cohérente pour la conduite des actions de communication. Le diagnostic des problèmes de communication conduira à l'identification des objectifs de communication avec des thèmes ou des messages précis à faire passer.

Les canaux et groupes cibles seront définis pour chaque message ou contenu de communication. Une planification rigoureuse de toutes ces actions permettra la mise au point d'un plan stratégique pour la communication communale.

Vision de l'autorité communale dans le domaine de la communication avec les citoyens :

« D'ici 2010, Zogbodomey est une commune dans laquelle les différentes couches de la société civile sont informées sur les affaires publiques et participent directement ou indirectement à la gestion des affaires communales.»

5.1 - Identification des objectifs de communication

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des problèmes de communication que le diagnostic nous a permis d'identifier. Il dégage aussi des objectifs de communication pour parvenir à la résolution de ces problèmes¹.

¹ Le lot1 du PGDP a élaboré une stratégie de diffusion des Plans de Développement Communaux. Cette stratégie s'inscrit dans la stratégie communale de communication.

Problèmes de communication	Objectifs de communication
1. Faible niveau de vulgarisation et de maîtrise des lois sur la décentralisation	1.1 Faire connaître les compétences et attributions de la mairie
	1.2. Informer les citoyens sur les compétences et rôles actuels de l'Etat dans les communes
	1.3 Populariser les systèmes de gestion des ressources naturelles sous la décentralisation
	1.4 Informer et former les associations d'usagers et professionnelles sur les conditions de délégation de maîtrise d'ouvrage et de gestion d'infrastructures par la commune
	1.5 Informer sur les principes de base d'un contrôle citoyen légal et efficace
2. Faible niveau d'information et d'implication des populations à la gestion des affaires communales	2.1 Rendre disponible les informations sur le budget communal
	2.2 Faire connaître aux citoyens les projets de développement en cours dans la commune
	2.3 Rendre disponibles les informations sur la gestion quotidienne de la mairie
	2.4 Faciliter l'accès des usagers aux services de la mairie
	2.5 Populariser le contenu du PDC
	2.6 Sensibiliser les populations sur l'importance de la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PDC
	2.7 Renforcer le civisme fiscal des citoyens
	2.8 Sensibiliser les populations sur l'importance de la mobilisation des contre-parties financières, matérielles et en main d'œuvre des populations dans la réalisation des projets de développement
	2.9 Eduquer les citoyens au respect des biens publics
	2.10 Faciliter l'accès aux documents administratifs et compte-rendu des délibérations du Conseil Communal

5.2 - Identification des contenus/thèmes

Objectifs de communication	Thèmes/contenus de communication
1.1 Faire connaître les compétences et attributions de la mairie	T1- les domaines de compétence de la commune T2- les modalités d'exercice des compétences décentralisées T3- les domaines où la commune n'est pas compétente
1.2 Informer les citoyens sur les compétences et les rôles actuels de l'Etat dans les communes	T4- la tutelle et l'appui – conseil T5- les devoirs de l'Etat vis-à-vis des communes T6- les fonctions régaliennes (législation, justice, défense etc.)
1.3 Populariser les systèmes de gestion des ressources naturelles sous la décentralisation	T7- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation des ressources forestières, animales et halieutiques T8- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation des carrières de sable, d'argile, de latérite, des roches massives et du gravier
1.4 Informer et former les associations d'usagers et professionnelles sur les conditions de délégation de maîtrise d'ouvrage et de gestion d'infrastructures par la commune	T9- Conditions de délégation de la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation des projets T10- Conditions de délégation de la gestion des infrastructures socioéconomiques dans les différents secteurs
1.5 Informer sur les principes d'un contrôle citoyen légal et efficace	T11- le contrôle citoyen dans une collectivité décentralisée : principes et utilité T12- Les acteurs de la société civile T13- Comment contrôler la gestion communale : démarche à suivre
2.1 Rendre disponible les informations sur le budget communal	T14- L'évolution du budget communal dans le temps T15- Les sources de recette du budget communal T16- Les lignes de dépenses communales T17- Les sources des financements extérieurs de la Commune
2.2 Faire connaître aux citoyens les projets de développement en cours dans la commune	T18- Bilan annuel des réalisations du Conseil Communal : ce qui a été réalisé et ce qui n'a pu l'être, T19- le budget d'investissement et les réalisations prévues T20- Les projets initiés par les ABL (Associations à

	But non Lucratif), ONG, Etat, associations confessionnelles
2.3 Rendre disponibles les informations sur la gestion quotidienne de la mairie	T21- Bilan trimestriel ou semestriel des recettes et dépenses communales T22- Bilan mensuel des activités du Conseil Communal
2.4 Faciliter l'accès des usagers aux services de la mairie	T23- Les prestations de la mairie T24- Orientation des usagers de la mairie (panneau, d'indication, tableau d'affichage, etc.) T25- Procédures et conditions d'établissement des actes d'état civil (surtout acte de naissance pour les enfants) et la carte d'identité nationale T26- Règles d'or en matière d'accueil à réserver aux Usagers
2.5 Populariser le contenu du PDC	T27- Les potentialités économiques de la commune (vulgariser le documentaire audio-visuel sur la commune) T28- Les projets du PDC : ambitions et stratégie de Réalisation
2.6 Sensibiliser les populations sur l'importance de la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PDC	T29- Les sources de financement des besoins en ressources financières des communes T30- Les sources des ressources internes et la place des citoyens dans sa mobilisation T31- Stratégie de captage des appuis extérieurs T32- Le transfert des ressources par l'Etat
2.7 Renforcer le civisme fiscal des citoyens	T33- Le but et l'utilité des taxes, patentes et impôts pour la commune. T34- Le niveau d'investissement et taux de recouvrement des taxes, patentes ou impôts
2.8 Sensibiliser les populations sur l'importance de la mobilisation des contreparties financières, matérielles et en main d'œuvre des populations dans la réalisation des projets de développement	T35- La participation : une condition indispensable à un développement harmonieux et durable T36- Les avantages d'une participation active aux Tâches de développement T37- La nécessité d'une contribution financière et physique de tous au développement communal T38- Les formes de contribution au développement Communal
2.9 Eduquer les citoyens au respect des biens publics	T39- Qu'est-ce qu'un bien public T40- Les avantages et la nécessité du respect des biens publics

2.10 Faciliter l'accès aux contenus des documents administratifs et compte-rendu des délibérations du Conseil Communal	T41- Bilan trimestriel des principales décisions, actes administratifs et délibération du CC T42- Informer les citoyens des décisions administratives prises par la mairie
--	---

5.3 - Identification des groupes cibles, des canaux et supports de communication

Thèmes/contenus de communication	Groupes cibles visés ou concernés	Canaux/supports de communication
T1- les domaines de compétence de la commune	Populations CC, Personnel technique mairie	Émissions interactives radio, affiches en français facile et en langue locale, posters
T2- les modalités d'exercice des compétences décentralisées	Population, ONG Services techniques déconcentrés Associations professionnelles	Émissions interactives radio affiches en français facile et en langue locale
T3- les domaines où la commune n'est pas compétente	Population ONG Services techniques déconcentrés Associations professionnelles	Émissions interactives radio, affiches en français facile et en langue locale
T4- la tutelle et l'appui – conseil	Conseillers communaux Cadres de la mairie	Formation, Prospectus en français facile et en langue locale
T5- les devoirs de l'Etat vis-à-vis des communes	Population Conseillers communaux Cadres de la mairie	Émissions interactives radio, Affiches en français facile et en langue locale Prospectus en français facile et en langue locale
T6- les fonctions régaliennes (législation, justice, défense etc.)		
T7- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation des ressources forestières, animales et halieutiques	Population Exploitants des ressources forestières, animales et halieutiques, CA	Émissions interactives radio Réunion avec les groupes cibles

T8- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation des carrières de sable, d'argile, de latérite, des roches massives et du gravier	Population Exploitants des carrières Chefs d'Arrondissements	Émissions interactives radio Réunions avec les exploitants
T9- Conditions de délégation de la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation des projets	Associations d'usagers (eau) Associations professionnelles ou syndicales (agriculture, santé, transport) CC	Émissions interactives radio, Affiches en français facile et en langue locale, prospectus en français facile et en langue locale
T10- Conditions de délégation de la gestion des infrastructures socioéconomiques dans les différents secteurs		
T11- le contrôle citoyen dans une collectivité décentralisée : principes et utilité	Population CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio Réunion d'information dans chaque arrondissement
T12- Les acteurs de la société civile	Population et leurs organisations CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio
T13- Comment contrôler la gestion communale : démarche à suivre	Population et leurs organisations CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio Formation
T14- L'évolution du budget communal dans le temps	Population Partenaires étrangers	Émissions interactives radio
T15- Les sources de recette du budget communal	Population Partenaires étrangers Services techniques de la mairie	Réunion d'information du maire et du CC dans les

T16- Les lignes des dépenses communales	Population Partenaires étrangers Population Services techniques de la mairie	arrondissements et villages, Réunion d'information avec les ressortissants
T17- Les sources des financements extérieurs de la commune	Diaspora Population et leurs organisations ; CC Services techniques de la mairie	
T18- Bilan annuel des réalisations du Conseil Communal : ce qui a été réalisé et ce qui n'a pu l'être,	Population Diaspora CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio, Réunion d'information, Bulletin d'information de la mairie ou plaquettes de compte rendu annuel des actions Pages web
T19- Le budget d'investissement et les réalisations prévues		
T20- Les projets initiés par les ABL (Associations à But non Lucratif), ONG, État, associations confessionnelles	Population et leurs organisations CC Services techniques de la	-Émissions interactives radio
T21- Bilan trimestriel ou semestriel des recettes et dépenses communales	Population et leurs organisations CC Services techniques de la mairie	Affiches en français facile et en langue locale, Bulletin d'information de la mairie ou plaquettes de compte rendu annuel des actions
T22- Bilan mensuel des activités du Conseil Communal	CA, CV Populations	- Affiches en français facile et en langue locale
T23- Les prestations de la mairie	Usagers des services de la mairie	-Réunion d'information et de formation -Théâtres populaires -Chansons en langues locales
T24- Orientation des usagers de la mairie	Usagers des services de la mairie	-Panneaux d'indication, -Tableau d'affichage
T25- Procédures et conditions d'établissement des	Population et leurs organisations	-Emission radio -Affiches en français facile et

actes d'état civil (surtout acte de naissance pour les enfants) et la carte d'identité nationale		en langue locale
T26- Règles d'or en matière d'accueil à réserver aux usagers	Services techniques Personnel de la mairie	Réunions d'information Formations
T27- Les potentialités économiques de la commune (vulgariser le documentaire audio-visuel sur la commune)	Population Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	-Emission interactive radio -Projection suivie de débats au niveau des villages -Vulgarisation CD-ROM
T28- Les projets du PDC : ambitions et stratégie de réalisation	Population, Partenaires étrangers, Services techniques de la mairie, CC,	-Emission interactive radio -Réunions avec les conseillers communaux et cadres de la mairie -Page web Courriers électroniques
T29- Les sources de financement des besoins en ressources financières des communes	Population Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	-Emission radio, -Réunions avec les conseillers communaux et cadres de la mairie
T30- Les sources des ressources internes et la place des citoyens dans sa mobilisation		
T31- Stratégie de captage des appuis extérieurs	Population CC, Services techniques de la mairie	-Formation des conseillers communaux et cadres de la mairie
T32- Le transfert des ressources par l'Etat	Population Partenaires étrangers CC, Services techniques de la mairie	-Emission interactive radio Réunions d'information
T33- Le but et l'utilité	Contribuables	-Emissions interactives radio

des taxes, patentes et impôts pour la commune		-Affiches et Panneaux -Réunions avec des groupes cibles
T34- Le niveau d'investissement et taux de recouvrement des taxes, patentes ou impôts	Populations	Émissions interactives radio Réunion d'information
T35- La participation : une condition indispensable à un développement harmonieux et durable	Population et leurs organisations Partenaires étrangers	-Émissions interactives radio -Réunion d'information,
T36- Les avantages d'une participation active aux tâches de développement	CC Services techniques de la mairie	-Théâtres populaires Chansons en langues locales
T37- La nécessité d'une contribution financière et physique de tous au développement communal		
T38- Les formes de contribution au développement communal		
T39- Qu'est-ce qu'un bien public	Population	-Émissions interactives radio -Réunion d'information, -Théâtres populaires Chansons en langues nationales
T40- Les avantages et la nécessité du respect des biens publics		
T41- Bilan trimestriel des principales décisions, actes administratifs et délibération du CC	Population Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio, Réunion d'information Photocopie des documents
T42- Informer les citoyens des décisions administratives prises par la mairie		

5.4- Evaluation des moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre des actions de communication (coûts)

Thèmes/contenus de communication	Groupes cibles visés ou concernés	Canaux/soutiens de communication	2006	2007	2008	2009	2010	Total coût
T1- les domaines de compétence de la commune	Populations CC, Personnel technique mairie	Émissions interactives radio, affiches en français facile et en langue locale, posters	30000	30000	30000			90000
			30000	30000				60000
T2- les modalités d'exercice des compétences décentralisées	Population, ONG Services techniques déconcentrés Associations professionnelles	Émissions interactives radio affiches en français facile et en langue locale	30000	30000	30000			90000
			30000	30000				60000
T3- les domaines où la commune n'est pas compétence	Population ONG Services techniques déconcentrés Associations professionnelles	Émissions interactives radio, affiches en français facile et en langue locale	30000	30000	30000			90000
			30000	30000				60000
T4- la tutelle et l'appui – conseil	Conseillers communaux Cadres de la mairie	Formation, Prospectus en français facile		30000		30000		60000
				30000		30000		60000
T5- les devoirs de l'Etat vis-à-vis des communes	Population Conseillers communaux Cadres de la mairie	Émissions interactives radio, Affiches en français facile et en langue locale	30000	30000	30000			90000
T6- les fonctions régaliennes (législation, justice, défense etc)	Population Conseillers communaux Cadres de la mairie	Prospectus en français facile et en langue locale	30000	30000				60000
T7- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation des ressources forestières, animales et halieutiques	Population Exploitants des ressources forestières, animales et halieutiques, CA	Émissions interactives radio Réunion avec les groupes cibles	30000	30000	30000			90000
			50000	50000	50000			150000
T8- Les nouvelles dispositions légales pour	Population Exploitants des	Émissions interactives radio Réunions avec les	30000	30000	30000			90000

Thèmes/contenus de communication	Groupes cibles visés ou concernés	Canaux/soutiens de communication	2006	2007	2008	2009	2010	Total coût
l'exploitation des carrières de sable, d'argile, de latérite, des roches massives et du gravier	carrières Chefs d'Arrondissements	exploitants	50000	50000	50000			150000
T9- Conditions de délégation de la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation des projets	Associations d'usagers (eau) Associations professionnelles ou syndicales (agriculture, santé, transport) CC	Émissions interactives radio, Réunion avec les associations d'usagers ou professionnelles	30000	30000		30000		90000
			100000		100000			200000
T10- Conditions de délégation de la gestion des infrastructures socioéconomiques dans les différents secteurs	Associations d'usagers (eau) Associations professionnelles ou syndicales (agriculture, santé, transport) CC	Émissions interactives radio, Réunion avec les associations d'usagers ou professionnelles	30000	30000		30000		90000
			100000		100000			200000
T11- le contrôle citoyen dans une collectivité décentralisée : principes et utilité	Population CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio Réunion d'information dans chaque arrondissement	30000	30000		30000		90000
			100000		100000			200000
T12- Les acteurs de la société civile	Population et leurs organisations CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio	30000		30000		30000	90000
T13- Comment contrôler la gestion communale : démarche à suivre	Population et leurs organisations CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio Formation des acteurs	30000	30000	30000			90000
			50000			50000		100000
T14- L'évolution du budget communal dans le temps	Population Partenaires étrangers	Émissions interactives radio Prospectus, dépliant et autres documents	40000	40000	40000	40000	40000	200000
T15- Les sources de recette du budget communal	Population Partenaires étrangers Services techniques de la mairie	Réunion d'information du maire et du CC dans les arrondissements et villages, Réunion	300000	300000	300000	300000	300000	1500000
			100000	100000	100000	100000	100000	500000
T16- Les lignes des dépenses communales	Population Partenaires étrangers Population Services techniques de la mairie							

Thèmes/contenus de communication	Groupes cibles visés ou concernés	Canaux/soutiens de communication	2006	2007	2008	2009	2010	Total coût
T17- Les sources des financements extérieurs de la commune	Diaspora Population et leurs organisations, CC Services techniques de la mairie	d'information avec les ressortissants	300000	300000	300000	300000	300000	1500000
T18- Bilan annuel des réalisations du Conseil Communal : ce qui a été réalisé et ce qui n'a pu l'être,	Population Diaspora CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio, Réunion d'information, Les plaquettes de compte rendu de mandat, bulletin, pages web	30000	30000	30000	30000	30000	150000
			100000	100000	100000	100000	100000	500000
			50000	50000	50000	50000	50000	250000
T19- le budget d'investissement et les réalisations prévues								
T20- Les projets initiés par les ABL (Associations à But non Lucratif), ONG, Etat, associations confessionnelles	Population et leurs organisations CC Services techniques de la	-Émissions interactives radio	30000	30000	30000	30000	30000	150000
T21- Bilan trimestriel ou semestriel des recettes et dépenses communales	Population et leurs organisations CC Services techniques de la mairie	Affiches en français facile et en langue locale, Bulletin, plaquettes de compte rendu	30000	30000	30000	30000	30000	150000
			300000	300000	300000	300000	300000	1500000
T22- Bilan mensuel des activités du Conseil Communal	CA, CV Populations	- Affiches en français facile et en langue locale	30000	30000	30000	30000	30000	150000
T23- Les prestations de la mairie	Usagers des services de la mairie	-Émissions interactives radio -Théâtres populaires, les chansons en langues locales	30000	30000	30000	30000	30000	150000
			300000	300000	300000	300000	300000	1500000
T24- Orientation des usagers de la mairie	Usagers des services de la mairie	-Panneaux d'indication, -Tableau d'affichage	300000					300000
T25- Procédures et conditions d'établissement des actes d'état civil (surtout acte de naissance pour les enfants) et la carte d'identité nationale	Population et leurs organisations	-Émission radio -Affiches en français facile et en langue locale	30000	30000	30000	30000	30000	150000
			30000	30000				60000

Thèmes/contenus de communication	Groupes cibles visés ou concernés	Canaux/soutiens de communication	2006	2007	2008	2009	2010	Total coût
T26- Règles d'or en matière d'accueil à réserver aux usagers	Services techniques Personnel de la mairie	Réunions d'information Formations	50000		50000		50000	150000
T27- Les potentialités économiques de la commune (vulgariser le documentaire audio-visuel sur la commune)	Population Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	-Emission radio Interactive -Projection suivie de débats au niveau des Arrondissements -Vulgarisation CD-ROM	30000		30000			60000
			60000		60000			120000
			50000	50000		50000		150000
T28- Les projets du PDC : ambitions et stratégie de réalisation	Population, Partenaires étrangers, Services techniques de la mairie, CC,	-Emission interactive radio -Réunions avec les conseillers communaux et cadres de la mairie -Page web, Journaux en ligne, courriers électroniques	PGDP Lot1	PGDP Lot1				0
			PGDP Lot1	PGDP Lot1				0
				PGDP Lot3				0
T29- Les sources de financement des besoins en ressources financières des communes	Population Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	-Emission radio, -Réunions avec les conseillers communaux et cadres de la mairie	30000		30000		30000	90000
			50000		50000		50000	150000
T30- Les sources des ressources internes et la place des citoyens dans sa mobilisation								
T31- Stratégie de captage des appuis extérieurs	Population CC Services techniques de la mairie	-Formation des conseillers communaux et cadres de la mairie	50000		50000			100000
T32- Le transfert des ressources par l'Etat	Population Partenaires étrangers Services techniques de la mairie, CC	-Emission interactive radio Réunions d'information	30000		30000		30000	90000
T33- Le but et l'utilité des taxes, patentes et impôts pour la commune	Contribuables	-Emission interactive radio -Affiches et Panneaux -Réunions avec des groupes cibles	30000	30000	30000	30000	30000	150000
				300000				300000
			100000		100000		100000	300000
T34- Le niveau d'investissement et taux de recouvrement des taxes, patentes ou impôts	Populations	Émissions interactives radio Réunion	30000	30000	30000	30000	30000	150000

recouvrement des taxes, patentes ou impôts

d'information

Thèmes/contenus de communication	Groupes cibles visés ou concernés	Canaux/supports de communication	2006	2007	2008	2009	2010	Total coût
			100000		100000		100000	300000
T35- La participation : une condition indispensable à un développement harmonieux et durable	Population et leurs organisations Partenaires étrangers CC	-Émissions interactives radio -Réunion d'information,	100000	100000	100000	100000	100000	500000
T36- Les avantages d'une participation active aux tâches de développement	Services techniques de la mairie	-Théâtres populaires, les chansons en langues locales Prospectus, dépliant, lettre ou message du maire	100000	100000	100000	100000	100000	500000
T37- La nécessité d'une contribution financière et physique de tous au développement communal			300000	300000	300000	300000	300000	1500000
T38- Les formes de contribution au développement communal			150000	150000	150000	150000	150000	750000
T39- Qu'est-ce qu'un bien public	Population	-Émissions interactives radio -Réunion d'information,	30000	30000	30000	30000	30000	150000
T40- Les avantages et la nécessité du respect des biens publics		-Théâtres populaires, les chansons en langues nationales	30000	30000	30000	30000	30000	150000
			300000	300000	300000	300000	300000	1500000
T41- Bilan trimestriel des principales décisions, actes administratifs et délibération du CC Mettre des copies des documents administratifs à la disposition des citoyens	Population Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio Réunion d'information Photocopie des documents	30000	30000	30000	30000	30000	150000
			30000	30000	30000	30000	30000	150000
		Total global	4580000	3760000	3940000	3050000	3190000	18520000

6 - Les actions d'accompagnement

6.1 - Acquisition de matériels nécessaires

Pour un bon fonctionnement du service de la communication, les autorités communales ont souligné le faible niveau d'équipement de la mairie en matériel de communication. A cet effet, elles ont manifesté le besoin d'acquérir un certain nombre de matériel. Il s'agit de :

- Un poste téléviseur couleur,
- Un lecteur CD,
- Un microphone,
- Onze haut-parleurs (mégaphones)
- Deux enregistreurs
- Une caméra numérique
- Un micro-ordinateur multimédia
- Une imprimante couleur
- Un mini-groupe électrogène
- Un abonnement Internet.
- Consommables informatiques (CD-ROM, encre pour imprimante...)
- Une moto tout terrain

6.2 - Développement des capacités humaines (formations des ressources humaines)

Pour améliorer les capacités de ses ressources humaines, la commune a vivement souhaité la formation d'un certain nombre d'agents communaux et surtout les membres de la cellule de communication en plus des conseillers communaux sur les techniques de communication. La maîtrise de quelques notions techniques de communication s'avère alors indispensable pour une mise en œuvre efficace de cette stratégie de communication.

7 - Stratégie de mise en oeuvre

La mise en œuvre de cette stratégie de communication relève de la compétence de l'organe exécutif du conseil communal sous la bienveillante autorité du Maire. La cellule de communication qui est une structure spécialisée, devra s'approprier du contenu de ce document qui désormais orientera toutes ses actions. Le service de la communication se chargera d'opérationnaliser les actions contenues dans ce document de stratégie. L'organisation pratique des émissions radio, des réunions d'information, la conception des affiches, des panneaux, des posters, des prospectus et des bulletins sont de la responsabilité de l'agent chargé de la communication communale.

Pour une mise en œuvre efficace, le service et la cellule de communication doivent faire appel à toutes les compétences internes et externes à la mairie. Les services déconcentrés, les structures non

gouvernementales et les personnes-ressources compétentes peuvent être mis à contribution.

Les problèmes de communication étant très voisins d'une commune à une autre, les approches de solution sont aussi très proches les une des autres. Les communes d'une même zone géographique peuvent s'associer pour la mise en œuvre des actions qu'elles ont en commun dans leurs stratégies de communication. Quand une même radio locale couvre bien deux ou plusieurs communes qui ont à sensibiliser les populations sur un même thème de communication, il serait plus rationnel que ces communes s'associent à ce sujet. Elles en tireront des avantages économiques, organisationnelles et même politiques.

La mobilisation des ressources nécessaires pour l'exécution de cette stratégie de communication doit préoccuper les autorités communales au premier plan au vu de l'importance de la communication dans le processus de développement. Ces ressources doivent provenir du budget communal pour traduire l'impérieuse nécessité des comptes-rendus aux contribuables. L'appui financier des partenaires au développement est aussi fortement attendu. La mise en place d'un mécanisme d'exploitation du volontariat local permettra la réalisation de beaucoup d'actions de développement.

Les canaux et supports de communication évoqués dans cette stratégie ne sont pas exhaustifs. La cellule / service de communication

doit approfondir les réflexions pour trouver des canaux ou supports de mieux en mieux adaptés aux réalités de la commune.

8 - Le budget global

N°	Libellés	2006	2007	2008	2009	2010	Total
1	Actions de communication	4580000	3760000	3940000	3050000	3190000	18520000
2	Matériels de communication	2172000	2400000				4572000
	Un poste téléviseur couleur	250000					250000
	Un lecteur CD et DVD	100000					100000
	Onze haut-parleurs (mégaphones)	550000					550000
	Deux enregistreurs		100000				100000
	Une caméra numérique		300000				300000
	Un micro-ordinateur multimédia	800000					800000
	Une imprimante couleur	125000					125000
	Un mini-groupe électrogène	100000					100000
	Un abonnement Internet	50000					50000
	Consommables informatiques (CD-ROM, clé USB, encre pour imprimante...)	200000					200000
	Une moto tout terrain		2000000				2000000
3	Renforcement des capacités humaines (formation)	200000	200000				400000
	Total global	6952000	6360000	3940000	3050000	3190000	23495000

9 - Conclusion

Il ressort de tout ce qui précède que la communication a une place de choix dans le processus du développement local. Elle est un outil capital pour la mobilisation de la contribution des citoyens et partenaires aux initiatives de développement. Elle :

- permet une parfaite connaissance des objectifs de développement
- favorise la bonne compréhension du rôle de chacun
- met tous les acteurs au même niveau d'information
- permet une bonne exécution des tâches
- évite les frustrations
- évite les conflits dus aux déficits de communication
- permet la prise en compte des propositions des citoyens

Pour être efficace, la communication communale doit suivre une ligne directrice, une stratégie cohérente avec des actions bien définies et planifiées dans le temps. La réussite de cette stratégie dépend des compétences humaines chargées de sa mise en œuvre. Elle dépend surtout de leur capacité à réaliser des combinaisons d'approches, de canaux et de supports de communication entretenus de façon permanente. Bien entendu que les moyens financiers et matériels nécessaires doivent être inscrit au budget.

La communication communale doit se fonder sur un souci permanent qu'est celui du compte rendu. Vue le faible niveau de vulgarisation et de maîtrise des lois sur la décentralisation, les autorités communales ont encore le devoir de beaucoup informer, éduquer et communiquer avec leurs populations sur les règles/ principes de la démocratie locale.